



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Laurier-Station

### PROVINCE DE QUÉBEC CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE LAURIER-STATION COMTÉ DE LOTBINIÈRE

---

1284<sup>IÈME</sup> SESSION

#### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023

À une séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2023, à 18h30, tenue à salle du conseil située au 364 rue Saint-Joseph à la salle La Chapelle, à Laurier-Station, étaient présents :

#### Mme Huguette Charest, Mairesse

M. William Arsenault, conseiller no.1  
Mme Jessika Daigle, conseillère no.2  
Mme Suzanne Croteau, conseillère no.3  
M. Marc Legros, conseiller no.4  
M. Ghislain Beaulieu, conseiller no.5  
M. Denis Pérusse, conseiller no.6

#### Est présent :

M. Stéphane Dion / directeur général et greffier-trésorier

La séance est ouverte à 18h30 par madame Huguette Charest, mairesse, qui souhaite la bienvenue aux membres.

NO: 0424-23

#### 1. VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Legros, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beaulieu, et résolu à l'unanimité que :

- L'AVIS de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, conformément à l'article 152 du Code municipal, L.R.Q. c. C-27.1, et constat unanime est fait par tous les membres;
- LES membres considèrent l'avis de convocation bon et valable.

ADOPTÉE

NO: 0425-23

#### 2. ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Croteau, appuyé par monsieur le conseiller Denis Pérusse, et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit et est adopté.

ADOPTÉE

NO: 0426-23

#### 3. ADMINISTRATION

##### ADOPTION / PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2024

ATTENDU QUE la municipalité de Laurier-Station doit adopter des prévisions budgétaires pour l'année financière 2024 présentant des revenus aux moins égaux aux dépenses qui y figurent ;



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Laurier-Station

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires 2024 sont déposées aux membres du conseil, le tableau qui suit présentant un résumé du document ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller William Arsenaault, appuyé par madame la conseillère Jessika Daigle, et résolu à l'unanimité ;

- QUE les prévisions budgétaires 2024 soient approuvées telles que déposées et expliquées par monsieur Stéphane Dion, directeur général et greffier-trésorier.

**ADOPTÉE**

REVENUS	Budget 2024
Taxes sur la valeur foncière	3 084 277
Taxes sur les services municipaux	1 279 015
Tenant lieu de taxes	152 710
Services rendus	502 109
Imposition de droits	86 000
Amendes et pénalités	12 000
Intérêt	12 000
Transferts	99 980
Subventions	497 747
Affectations	370 864
<b>Total revenus</b>	<b>6 095 702 \$</b>

DÉPENSES	Budget 2024
Administration générale	845 672
Sécurité publique	486 800
Transport	748 472
Hygiène du milieu	1 993 151
Santé et bien-être	2 000
Aménagement, urbanisme et développement	213 252
Loisirs et activités culturelles	972 943
Frais de financement	833 412
<b>Total dépenses</b>	<b>6 095 702 \$</b>



NO: 0427-23

N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Laurier-Station

### 3.2 ADOPTION / PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

ATTENDU QUE le conseil a procédé à l'étude du programme triennal des immobilisations de la municipalité et qu'il considère qu'il est représentatif de l'évolution des dépenses projetées de la municipalité au chapitre des immobilisations pour les trois (3) prochaines années ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Suzanne Croteau, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beaulieu, et résolu à l'unanimité ;

- QUE le programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026 de la municipalité de Laurier-Station tel qu'il apparaît ci-bas soit adopté.

**ADOPTÉE**

Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026			
PROJETS	2024	2025	2026
<b>TRANSPORT</b>			
<b>VOIRIE</b>			
Traverse Piétonnière (coin St-Joseph-Chapelle et St-Joseph-Bergeron)	18 400 \$		
Panneaux de signalisation des noms de rues	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
Bornes de recharge : 4 à la Chapelle et 4 au Complexe	48 000 \$		
Déplacement des panneaux entrées village	5 000 \$		
Tracteur et souffleur	110 000 \$		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>			
<b>AQUEDUC ET ÉGOUT</b>			
Réfection rue Jean XXIII tronçons # 94 et 95	2 624 000 \$		
Rue Beaudry - tronçons # 71 et 72	2 425 000 \$		
Réfection de la voirie des rues Trépanier (75 m) et Demers (75 m)	300 000 \$		
Rue St-André : distance 845 mètres		678 000 \$	
Rue de la Seigneurie : distance 969 mètres (350 mètres sans service)		512 000 \$	
Rue de la Station (entre St-Joseph et Côté) et (entre des Érables et des Pins) : distance 1 250 mètres		90 000 \$	487 000 \$
Rue Olivier des bretelles d'autoroute à JC-7, scellément de fissures: distance 1 400 mètres		8 746 \$	
Rang Pointe du Jour, rechargement et remplacement de ponceaux		60 000 \$	916 000 \$
Boulevard Laurier Est		200 000 \$	400 000 \$
Rue St-Joseph sud	25 000 \$		200 000 \$
<b>LOISIRS</b>			
<b>PARC DES ALLIANCES</b>			
Réaménagement du parc des Alliances	1 100 000 \$	1 100 000 \$	
Agrandissement du Complexe récréatif	200 000 \$	200 000 \$	9 000 000 \$
<b>URBANISME</b>			
Parc rue Lemay	35 000 \$	495 000 \$	
Plan d'intervention	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Complexe municipal	700 000 \$	8 000 000 \$	8 000 000 \$
<b>Total</b>	<b>7 645 400 \$</b>	<b>11 398 746 \$</b>	<b>19 058 000 \$</b>

Subventions projetées 4 567 568 \$ 7 552 434 \$ 12 872 550 \$  
Total net 3 077 832 \$ 3 846 312 \$ 6 185 450 \$

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

NO: 0428-23


#### 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame la conseillère Jessika Daigle, appuyé par monsieur le conseiller William Arsenault, et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 18h34.

**ADOPTÉE**

Je, Huguette Charest, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

  
Huguette Charest  
Mairesse

  
Stéphane Dion  
Directeur général et greffier-trésorier